

COMMERCE

Un nouveau magasin pour la vente d'articles de pêche

Bonne nouvelle pour ceux ou celles qui aiment taquiner la carpe ou le gardon. Un magasin spécialisé dans la vente d'articles de pêche s'est ouvert récemment dans la commune, dans l'ancien établissement Blanchard situé rue Verrier.

Le gérant de l'établissement Arnaud Régniez n'est pas un inconnu dans la commune. Il avait déjà ouvert ce même type de commerce dans la cour de l'ancien établissement Delcroix situé rue Laudeau avant de déménager à Masny.

Pour les férus de la pêche, l'établissement propose tout l'attirail du parfait pêcheur (cannes, moulinets, hameçons, bourriches, ...). Le magasin vend également des produits d'alimentation animale, cages à oiseaux, ...

Le commerce est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 12h. Fermé tous les lundis. Contact : 03 27 90 66 78.

À NOTER

► Menus dans les restaurants scolaires du 18 juin au 22 juin

Lundi 18 juin : Salade de betteraves râpées, Fricassée de poulet à la piperade et céréales gourmandes, Gouda.

Mardi 19 juin : Laitue vinaigrette, Saucisse de Strasbourg, mayonnaise, pommes de terre country, Yaourt aromatisé.

Jeu 21 juin : Salade à la Grecque, Lasagne bolognaise, Fruit de saison.

Ven 22 juin : Nugget's de poisson, gratin de courgettes à la Vache qui Rit, pommes de terre ciboulette, Feuilleté pâtissier abricots.

► Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mercredi 20 juin à partir de 18h à la salle des Délibérations.

► Recrutement du SCA pour la saison 2018/2019

- **Débutants** : nés entre 2010 et 2013 : le mercredi de 14h30 à 16h au stade des Navarres.

- **U10/U11** : nés en 2008/2009 : le lundi de 17h30 à 20h et le mercredi de 16h à 17h30 au stade des Navarres.

- **U12/U13** : nés en 2006/2007 : le lundi et mercredi de 17h30 à 20h au stade des Navarres.

- **U14/U15/U16** : nés entre 2003 et 2005 : le mardi et jeudi de 18h30 à 20h30 au stade Dubray.

- **U17/U18** : nés en 2001/2002 : le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 au stade Dubray.

Les personnes intéressées doivent se rendre aux stades dans les créneaux horaires correspondant à leurs années de naissance. Contactez Benoît Leteneur au 06 07 99 36 32.

► Centre de Consultation Prénatale et de Planification

Des professionnels sont à votre écoute au Centre de Consultation Prénatale et de Planification situé 3 rue Domisse le lundi 25 juin de 13h30 à 16h30. L'équipe composée de médecins, sage-femmes, infirmières, conseillères conjugales et familiales et secrétaires est à votre disposition gratuitement et en toute confidentialité concernant la prévention, la grossesse, la contraception, l'amour et la sexualité. Pour tous renseignements et/ou rendez-vous, contactez le 03 27 92 48 64 le jour des consultations ou contactez l'UTPAS de Guesnain au 03 59 73 19 30.

► Journée à Malo-les-Bains

L'association Louis Delcours organise le jeudi 23 août une journée à la mer. 3 points de départ seront prévus : Départ du bus à 7h10 de la place Jean-Jaurès, à 7h20 du parking de la piscine et à 7h30 de l'arrêt de bus de la rue Delestraint. Les inscriptions se feront au siège de l'association situé 159 bd Paul-Vaillant Couturier les jeudis 21 et 28 juin, 19 et 26 juillet et les 2, 9 et 16 août de 18h30 à 19h30. Le tarif est fixé à 10 € par personne, à 5 € pour les enfants de 6 à 10 ans et gratuit pour les moins de 6 ans. Le paiement se fera à la réservation. Renseignements au 06 11 72 74 02 ou 06 46 30 32 36.

► Voyage à Saint-Valéry sur Somme

L'association du Quartier Berrioz organise un moment d'évasion en baie de Somme avec un voyage à Saint-Valéry sur Somme le samedi 30 juin 2018. Départ 7h sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle. Réservations avant le 23 juin auprès de Dominique Derain au 03 27 80 91 25 ou Lhoucine Rézig au 06 77 35 52 50. Le tarif est fixé à 25€ par adulte et 15€ pour les enfants de moins de 12 ans. En option, voyagez à bord d'un train à vapeur autour de la baie de la Somme pendant 1 heure pour 11€.

► Constitution du jury d'assises pour l'année 2019

En application des articles 254 à 367 du Code de Procédure Pénale, une liste préparatoire comportant 24 noms de personnes inscrites sur les listes électorales et susceptibles d'être désignées comme jurés aux assises de 2019 sera établie par tirage au sort qui aura lieu publiquement en Mairie d'Aniche le vendredi 15 juin à 10h.

► Journée commémorative de l'appel du 18 juin 1940

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres. Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, le Général de Gaulle rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat. Le 18 juin, il lance depuis la BBC son célèbre appel à continuer la lutte, acte fondateur de la France Libre : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Le rassemblement est prévu le lundi 18 juin 2018 à 18h45 à la Gloriette, face au Café Le Fogt pour un dépôt de gerbe à 19h devant la stèle Charles-de-Gaulle. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation dans le hall de la salle Pierre-de-Coubertin.



À l'affiche, cette semaine !

Tad et le Secret du Roi Midas

Deadpool 2

En Guerre

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr

Aniche Actu N°24

du 11 juin au 17 juin 2018

www.aniche.fr



ACTUALITES

Visite du chantier de l'ex école Saint-Joseph

Mercredi 6 juin a eu lieu la visite de chantier de l'ex école Saint-Joseph, rue Patoux qui accueillera provisoirement dès la rentrée les élèves de l'école maternelle Marcel-Cachin.

En effet, le Maire Marc Hémez, le Président de la Communauté du Cœur d'ostrevent Frédéric Delannoy, le Vice-Président de Cœur d'Ostrevent et



Maire d'Auberchicourt Gilles Grévin, les adjoints Jessica Tanca et Jean-Claude Denis sont venus constater l'évolution du chantier et la bonne exécution des travaux effectués par le Centre de Formation de Cœur d'Ostrevent, l'équipe étant encadrée par la responsable Catherine Poteau.

Cérémonie aux victimes d'Indochine

Vendredi 8 juin à 18h30 était célébrée au Cimetière du Sud, la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine.

Avant de lire le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées, le Maire Marc Hémez, André Vasseur, ancien d'Indochine, Didier Vasseur, Président des ACPG-CATM et Denis Cieslak, Président Départemental des Essais Nucléaires ont conjointement déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts.



Première Kermesse de la Bière avec l'orchestre « Kubiak »

A la salle Pierre-de-Coubertin, 300 convives se sont réunis samedi 9 juin pour un repas dansant, animé par l'orchestre Kubiak avec la première Kermesse de la Bière.

Les convives ont pu apprécier cet ensemble, reconnu dans toute la région, avec un show musical et dansant haut de gamme, réunissant 15 artistes dont deux chanteurs, deux chanteuses et deux danseuses qui ont accompagné les musiciens, enchantant les participants jusqu'à deux heures du matin. Ils ont enchaîné les medleys disco

des années 60 et 70, les chansons françaises, sans oublier les valse, les polkas et le fameux « Ein Prosit » de la Kermesse de la Bière.

Cette manifestation a été mise en place par la municipalité et les services « Culture » et « Fêtes et Cérémonies » dans le cadre de la Fête de la Musique et des festivités de Kopierre, en présence du Maire Marc Hémez, de l'Adjoint aux Fêtes et Cérémonies Georges Lemoine et autres élus.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / **Pharmacie de garde** : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr

Des fleurs pour les Résidents du Clos des Arums

Mercredi 30 mai après-midi, à l'occasion de la Fête des Mères, au Béguinage « Le Clos des Arums », Georges Lemoine, Adjoint aux Fêtes et Cérémonies et Hélène Owczarczak, Conseillère Municipale Déléguée aux Fêtes et Cérémonies sont allés à la rencontre des résidents pour mettre à l'honneur ces derniers en leur offrant à chacun une orchidée.

Ils ont ensuite partagé avec eux le verre de l'amitié dans un bon moment de convivialité. En effet, que l'on soit jeune ou moins jeune, cette journée tient une place toute particulière pour chacun d'entre nous.



Repas annuel de l'association du Quartier Berrioz

Samedi 2 juin 2018, l'association du Quartier Berrioz organisait son repas annuel. Cette association créée le 24 novembre 2014 a pour but de faciliter le contact entre les voisins du quartier ou des autres quartiers de la commune.

Elle organise des manifestations festives, culturelles ou sportives, mais aussi des rencontres, comme le repas du 2 juin où quarante convives ont répondu présents. Dans son discours, Dominique Derain, Présidente de l'association, a tenu à remercier tout particulièrement Michel Weiss, récemment nommé Vice-Président de l'association ainsi que toutes les personnes bénévoles qui, sans limite de temps, se joignent à eux pour l'organisation de cette fête. Cette manifestation symbolise avant tout la convivialité, la rupture de l'isolement, la communication et le plaisir de se retrouver autour d'un repas. Des sorties



sont également organisées comme le samedi 30 juin à Saint-Valéry sur Somme. Renseignements sur l'agenda officiel de la ville www.aniche.fr. Encore bravo aux organisateurs et bénévoles de cette association pour leur initiative.

Le Musée s'invite au gala de Moove Dance

Dimanche 3 juin, dans une salle Louis-Pol copieusement remplie s'est déroulé le traditionnel gala de l'association Moove Dance. Les danseuses ont offert un spectacle de qualité, rempli de couleurs, de rythme mais aussi de poésie sur le thème de l'Art avec une visite au Musée au travers de différents tableaux, représentant le monde de la peinture et de la sculpture. Le public, dans lequel on pouvait remarquer les élus Georges Lemoine, Christian Vitu, Michel Fleurquin, Jessica Tanca et Hélène Owczarczak, a applaudi chaleureusement les jeunes danseuses et les organisateurs de cette belle manifestation.



Assemblée générale du Tennis de Table

Mardi 5 juin s'est tenue l'assemblée générale du TT Aniche en la présence de Michel Fleurquin, Adjoint aux Sports.

Le président Alexis Gostiaux a rappelé les différents bilans de l'association soulignant la venue de joueurs pour la saison prochaine. Il s'agit de Issam Benzemra (Auby), Arnaud Tommasi et Valentin Hidot (Bruille lez Marchiennes). Ces renforts permettront de conserver une dynamique positive pour la saison 2018/2019, avec notamment pour objectif la montée de l'équipe fanion en R2. Le bureau de l'association a été reconduit.

Renseignements et contacts au 0673902364. Vous serez les bienvenus, soit pour la compétition, soit pour le loisir.



L'OBEAM, des effectifs en hausse et des résultats honorables

La saison étant à son crépuscule, les regards sont désormais tournés vers la prochaine. L'assemblée générale de l'Ostrevent Basket Emerchicourt - Aniche - Monchecourt s'est déroulée samedi 2 juin 2018, l'occasion pour le bureau, présidé par Florent Delacroix, de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la suivante. « Nous ne pouvons commencer par évoquer la saison écoulée sans remercier nos communes et leurs élus pour le soutien financier et logistique mis à disposition, les sponsors, les bénévoles, les entraîneurs, arbitres et officiels qui se sont impliqués dans la vie du club. L'OBEAAM a augmenté le nombre de licenciés pour atteindre la barre des 210 en janvier, répartis en 13 équipes ».



Les classements par équipe :

Séniors A : 6^{ème} du championnat régional. Séniors B : 9^{ème} en pré-région. Séniors C : 3^{ème} en département. U20 Garçons : 3^{ème} en régional. U20 Filles : 8^{ème} en élite. Cadet : 10^{ème} en département. Cadettes : 4^{ème} en département. Minimes garçons : 1^{er} et champion de seconde phase. Benjamins 1 : 1^{er} et champion de seconde phase. Benjamins 2 : 6^{ème} en département. Poussins 1 : 3^{ème} en département. Poussins 2 : 4^{ème} en district. Poussins 3 : 4^{ème} en district. Les dirigeants s'activent pour préparer la 12^{ème} édition du tournoi Cadets France Yoann Szostak qui se déroulera les 01 et 02 septembre 2018. Venez nombreux les encourager et découvrir du très haut niveau de basket. La fin du tournoi marquera la reprise des entraînements pour toutes les équipes. Les demandes d'inscription sont déjà disponibles auprès d'Isabelle au 06 14 68 57 73, de Florence au 06 61 41 98 42 ou de Raphaël au 06 81 07 46 69.

La nouvelle Miss Kopierre sera élue samedi 16 juin

Dans le cadre des festivités de Kopierre, Élégance Comité Miss Ostrevant organise la traditionnelle élection de Miss Kopierre qui se déroulera samedi 16 juin à partir de 20h à la salle Louis-Pol. L'entrée est gratuite. L'ouverture des portes se fera à 19h30. Cette année, 13 candidates vont essayer de remporter la couronne tant convoitée et de succéder à la béthunoise Shana Wartel, élue l'an dernier.



Les candidates en lice sont Laura Soldani (21 ans) de Somain, Anaëlle Largillière (21 ans) d'Aniche, Océane Lallain (17 ans) d'Aulnoye-Aymeries, Florine Lansiaux (17 ans) d'Aniche, Perrine Braconier (16 ans) de Monchecourt, Katalena Six (17 ans) de Montigny-en-Ostrevent, Syndelle Laruelle (19 ans) d'Aniche, Clara Cachera (18 ans) de Pecquencourt, Tiffanie Eve (19 ans) d'Arleux, Mathilde Bernard (22 ans) d'Auberchicourt, Cinthia Monard (17 ans) de Lestrem, Natacha Lucq (20 ans) d'Aubigny-au-Bac et Marina Ply (16 ans) d'Arleux.

Kermesse de la Bière à Maubeuge pour les Aînés



Vous êtes Anichois ? Vous avez plus de 60 ans ? Venez vous amuser, danser, manger de la choucroute ou un poulet-frites et boire de la bière... au litre s'il vous plaît le jeudi 19 juillet 2018 avec Joël Alain qui fut « LE MICRO » de la KBM de 1972 à 1986, l'orchestre Adéquat, les Girls KBM et les Gilles de Maubeuge !

Le tarif unique est fixé à 10 €. Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Réservez votre place auprès du Centre Communal d'Action Sociale uniquement du lundi 18 juin au vendredi 22 juin 2018. N'oubliez pas d'apporter votre Carte Nationale d'Identité et un justificatif récent (de moins de 3 mois) de domicile. Attention ! 57 places sont disponibles. Seuls les Anichois seront acceptés car un seul bus est à disposition.

Le départ est prévu le jeudi 19 juillet 2018 à 10h devant la salle Pierre-de-Coubertin. Le retour est prévu vers 18h30. Le repas reste à votre charge. Vous pouvez soit apporter votre repas froid ou manger sur place un poulet-frites ou une choucroute au tarif unique de 12 €.

Concert de musique baroque gratuit

Dans le cadre de la Fête de la musique, la ville d'Aniche reçoit le département de musique ancienne du conservatoire à rayonnement régional pour un concert de haute qualité le jeudi 21 juin 2018 à 19h en l'église Saint-Martin d'une durée d'une heure environ. Il retracera les premiers pas en Italie de ce qui deviendra la musique baroque sous l'impulsion de Claudio Monteverdi. L'entrée est libre.

Au programme, un florilège d'oeuvres vocales solistes accompagnées au clavecin sous la direction des professeurs du conservatoire Mathilde Cardon (chant) et Thomas Yvrard (clavecin et chant baroque). En alternance, les doigts du professeur d'orgue Sylvain Heili et de ses élèves mettront à contribution les orgues de l'Église. A cette occasion, on pourra les entendre de nouveau après les ajustements réalisés sur le plan sonore par le facteur d'orgue Daniel Decavel.

